

Image not found or type unknown



Deménagement/éloignement de la maman de mon fils

Par **Jimjim62**, le **08/08/2022 à 19:40**

Bonjour,

j'ai besoin d'aide??.

Mon ex femme est partie il y a maintenant 5 ans à environ 4 h de route de notre domicile (avec notre fils âgé de 5 ans à l'époque).

Pour la garde, je n'ai eu d'autre choix que de le prendre un week-end sur deux et la moitié des vacances. Nous avons décidé alors de faire chacun la moitié de la route.

Aujourd'hui, elle décide de déménager encore plus loin, ce qui ramène la durée du trajet à environ 6 heures.

Dans ces conditions, impossible de voir mon fils une semaine sur deux!!!

Elle me propose de me le laisser toutes les vacances et de partager les frais de transport (avion)..

voilà voilà...

j'aimerais avoir un avis là dessus..

D'avance merci pour vos retour

Par **jodelariege**, le **08/08/2022 à 20:03**

bonjour

mon avis:

vu que c'est elle qui vous impose ce déménagement et ces difficultés de droit de visite:

-vous pourriez demander au juge des affaires familiales la garde de l'enfant et des week end et vacances pour la mere(inverse de la situation actuelle)

-vous pouvez aussi laisser la garde à la mere mais demander au JAF que la mere paye l'intégralité des frais d'avion ...

Par **Jimjim62**, le **08/08/2022** à **20:24**

Bonsoir,

Merci pour votre intervention rapide.

J'hésite en effet à saisir le juge aux affaires familiales.

J'aimerais beaucoup garder mon fils avec moi, il a aujourd'hui 10 ans et nous avons échangé un moment, il me dit préférer rester avec sa maman.

Même si je la soupçonne de lui mettre un peu de pression, je suis assez hésitant car je ne sais pas la réaction que mon fils pourrait avoir...pas envie de le perdre pour de bon.

C'est mon seul enfant et je suis dingue de lui...

Par **jodelariege**, le **08/08/2022** à **20:39**

comme on dit: c'est vous qui voyait